

Ordre du Jour

- Appel des présents
- Secrétaire de séance
- Informations

Affaires Générales

1. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal
2. Élection d'une 5^{ème} adjointe au Maire
3. Élection d'une 7^{ème} adjointe au Maire
4. Modification du rang du 7^{ème} adjoint au Maire au rang de 8^{ème} adjoint au Maire
5. Modification du rang du 8^{ème} adjoint au Maire
6. Mise à jour du tableau des commissions municipales

Affaires Financières

7. ROB Commune
8. ROB Cinéma

Sécurité

9. Installation d'un système de vidéoprotection et demande de subvention FIPD

Développement Économique

10. Dispositif départemental d'aides d'urgences aux commerçants et artisans

NTIC

11. CIG Groupement de commandes d'assurances Cyber Risques

Culture

12. Subvention médiathèque

Questions diverses

Hôtel de Ville

Place du Jeu de Paume . 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines . Téléphone 01 30 88 25 25 .

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.